

PV comité : création des outils numériques officiels

Date : 24 juin 2026

Lieu : Lausanne

Présents :

- Killian Zahner, président et cofondateur
- Morgane Ryser, vice-présidente, secrétaire et cofondatrice

1. Objet

Le comité décide de créer les outils numériques officiels de l'Association KYMA dans le cadre de sa phase préparatoire.

Les outils validés sont les suivants :

- **Nom de domaine :** associationkyma.ch
- **Adresse électronique principale :** info@associationkyma.ch
- **Compte Instagram officiel :** @KYMA_association

2. Création et gestion

Killian Zahner est chargé d'effectuer les démarches techniques nécessaires à la création du nom de domaine, de l'adresse électronique et du compte Instagram.

Ces outils sont créés pour l'Association KYMA et appartiennent à l'association.

Lorsque cela est possible, Morgane Ryser devra également disposer d'un accès administratif ou d'un moyen de récupération.

3. Frais

Les frais liés au nom de domaine, à l'adresse électronique et aux éventuels frais techniques associés sont pris en charge selon les conditions prévues dans le procès-verbal du comité du 24 juin 2026 concernant la participation de Tiandao aux frais de lancement.

4. Décision

La décision est acceptée.

Fait à : Lausanne

Le : 24 juin 2026

Killian Zahner

Président et cofondateur

Morgane Ryser

Vice-présidente, secrétaire et cofondatrice